



ENGAGEMENT DESIGN DURABLE



L'association intègre dans sa mission les principes de **développement durable**, associant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. API'UP inscrit ses actions dans les principes de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises** et de l'**achat Responsable** et contribue à l'engagement de ses partenaires publics ou privés sur ces principes.

L'association intègre également dans sa mission les principes de l'**économie circulaire**, promouvant un système économique et industriel sobre en carbone et en énergie et sobre en ressources naturelles, peu ou pas renouvelables.

Concrètement, les engagements écoresponsables de l'association sont déclinés dans une démarche d'amélioration continue, autour de l'**écoconception**, la **production responsable** (achats responsables, gestion des déchets, maîtrise des consommations, transports responsables et éco-conduite), de l'**engagement sociétal** et de l'**éco-communication**.

Pour la création des meubles et objets, l'association s'engage à limiter les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit conçu, et notamment :

- Priorité et quasi exclusivité pour les matières premières secondaires issues des déchets d'activités économiques.
- **Préférence aux matériaux d'origine locale, promotion des matières renouvelables, utilisation prioritaire de fournitures** (peintures, solvants,...) **d'origine naturelle** ou tout au moins conçus dans une démarche de **chimie verte**.
- Recherche de solutions de substitution à l'utilisation de peintures ou solvants qui pourraient contenir des composés organiques volatiles toxiques pour l'environnement et la santé humaine.
- **Réalisation de mobiliers facilement démontables et recyclables en vue de leur fin de vie.**

